L’**Association Française des Sciences et Techniques de l’Animal de Laboratoire** (AFSTAL) souhaite récompenser les initiatives ayant un fort impact concernant l'amélioration du bien-être animal et des 3Rs par l'attribution d’un prix annuel, le « prix Chantal Autissier-3R ».

**Chantal Autissier-Navarro** est décédée brutalement à l'âge de 56 ans en octobre 2008.

Entrée en 1988 à l’Institut de Recherches Servier, Chantal Autissier-Navarro y a fait toute sa carrière. Chantal était membre de nombreuses associations ou organismes : CNEA, OPAL, GIRCOR et l’AFSTAL dont elle a assuré la présidence de 1995 à 1998. Chantal Autissier a joué un rôle clé dans la prise en compte de l'éthique en expérimentation animale. Elle a aussi beaucoup œuvré pour faire connaître auprès du public et des associations de protection animale, les enjeux de la recherche et la nécessité d’utiliser l’animal à des fins scientifiques.

**Descriptif du prix**

Un prix d’une valeur de 3000€ versé à une personne physique ou morale.

**Critère d’éligibilité**

- Le porteur de la candidature doit être membre de l’AFSTAL et à jour de sa cotisation annuelle

- Le porteur doit travailler dans le domaine des animaux utilisés à des fins scientifiques

- Le porteur doit être inscrit au colloque 2025 qui se déroulera à Nantes du 19 au 21 novembre 2025 : le lauréat devra être présent au colloque pour la remise du prix et pour exposer lors d'une courte présentation les travaux réalisés dans le cadre du projet retenu.

**Modalités de soumissions**

- Demande écrite dématérialisée en remplissant le formulaire dédié (ci-dessous)

- Renvoi de la candidature par mail à l’attention de l’AFSTAL (afstal@afstal.com)

- Date d’ouverture des candidatures : 10/03/2025

- Date de clôture des candidatures : 15/06/2025

**Evaluation des candidatures**

- Seuls les dossiers complets répondant aux critères d’éligibilité, dûment signés et transmis dans les délais impartis seront évalués

- Jury de sélection : membres du conseil d’administration de l’AFSTAL (hors conflit d’intérêt)

**Modalités d’obtention du prix**

- Le lauréat sera prévenu au plus tard le 30/06/2025 et il sera annoncé lors de la soirée de Gala du colloque de l’année en cours

- Les travaux récompensés doivent être présentés lors d’une courte intervention orale lors du colloque annuel (15 min).

- Les travaux récompensés devront également, dans un délai de 6 mois maximum, faire l’objet d’un article publié dans la revue STAL de l'année.

- Le prix ne sera versé qu’après validation de la publication de l’article dans STAL.

**Document à compléter par le porteur de la candidature et à renvoyer par mail à** afstal@afstal.com**.**

Nom :

Prénom :

Date de l’adhésion ou du renouvellement d’adhésion à l’AFSTAL :

Affiliation :

Fonction :

Adresse mail :

Adresse postale :

□ Je candidate en mon nom personnel

□ Je candidate au nom d’une entité morale (précisez laquelle) : ...

En cas d’obtention du prix, je soussigné(e), …………………., m’engage à :

□ participer au colloque annuel de l’AFSTAL qui se déroulera à Nantes du 19 au 21 novembre 2025 et d’y présenter mes travaux.

□ rédiger un article pour publication dans STAL dans un délai de 6 mois.

Date et signature du porteur de candidature Date et signature de l’organisme d’affiliation

Description des travaux de manière structurée (2 pages maximum) :

Titre :

Contexte et objectifs (notamment l'aspect innovant) :

Déroulé des travaux (matériel et méthode, moyens mis en œuvre) :

Résultats :

Conclusion (notamment comment vos travaux permettent concrètement la mise en œuvre des 3R) :

Perspectives (notamment les influences/retombées de vos travaux) :